

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 novembre 2012

---

CRÉATION DE LA BANQUE PUBLIQUE D'INVESTISSEMENT - (N° 433)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

## AMENDEMENT

N° 1

présenté par  
Mme Dalloz

-----

### ARTICLE PREMIER

Supprimer l'alinéa 7.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Limiter l'usage de la BPI aux entreprises des zones urbaines défavorisées est inique et discriminant.

Qu'en est-il des entreprises des autres zones ?